



Coordination des syndicats CGT du Groupe TOTAL

La Défense, le 17 octobre 2019

La retraite: ce qui se prépare

Tous perdants ! Travailler plus longtemps pour gagner moins. C'est ce que nous réserve le projet de création d'un système universel des retraites concocté par le gouvernement.

Voici pourquoi. Point par point !

Les pensions vont-elles diminuer ?

Oui ! Le gouvernement a affiché la couleur : la part de la richesse consacrée aux retraites sera bloquée sous le seuil des 14 % du PIB. Cela deviendra une règle d'or !

Il y aura beaucoup plus de retraités dans les années à venir. Plus de monde devra donc partager le même gâteau et les parts seront forcément plus petites pour toutes et tous.

La CGT a calculé que les retraites vont baisser en moyenne de 25 % très rapidement. Les économistes de l'OFCE le confirment.

Autre loup : **La pension sera basée sur l'intégralité de la carrière**, au lieu des 25 meilleures années dans le privé ou les six derniers mois dans le public.

Cela inclura dans le calcul les mauvaises années, provoquant irrémédiablement une baisse immédiate et rapide des retraites. Pour les femmes et les salariés précaires, c'est la double peine !

Cerise sur le gâteau le montant des pensions dépendra de la valeur du point fixé par le gouvernement et Bercy. Cette valeur pourraient-elles baisser ? Bien sûr ! Demandez donc aux Suédois Ce point qui sera une variable d'ajustement du budget, pourrait ainsi dépendre de la conjoncture économique ou de l'espérance de vie.

Plus vous vivez longtemps, moins vous toucherez à la retraite.

On passerait donc d'un système de retraite par répartition dans lequel les prestations, les droits à la retraite, sont définis, et donc connu à l'avance, à un système dans lequel seuls les cotisations sont définies car plafonnées. **Le niveau de pension deviendrait une valeur d'ajustement. C'est le ministère de l'économie qui, comme pour l'assurance chômage, la santé, les prestations familiales ou les allocations logement, aurait la main pour réduire le montant ou le nombre de bénéficiaires.**

Et ma retraite c'est pour quand ?

Toujours plus tard !

60 puis 62 bientôt 64 ans voire 67 ans dans 10 ans.... De réforme en réforme, l'âge légal de départ à la retraite et l'âge effectif auquel les salariés cessent leur activité, recule. Emmanuel Macron a confirmé la nécessité de faire travailler les Français plus longtemps en les frappant au porte-monnaie. **Pour tous ceux qui partent à l'âge légal, une décote de 10 % avant 64 ans sera imposée.**

Le gouvernement veut également adapter l'âge de départ à l'augmentation de l'espérance de vie moyenne. Rien de plus inégalitaire, car l'espérance de vie dépend forcément des conditions de vie, de travail et de revenus. En effet, l'espérance de vie en bonne santé est de 62 ans et demi chez les hommes et de 64 ans et neuf mois chez les femmes.

De même, l'écart d'espérance de vie entre un cadre et un ouvrier est de six ans, voire le double pour les métiers plus exposés aux risques. Allonger la durée de cotisation, reculer l'âge de départ, c'est priver du droit à la retraite en bonne santé les salariés les plus modestes. **Quant aux salariés les plus qualifiés, entrés tardivement dans la vie professionnelle - 27 ans d'âge en moyenne pour le passage en CDI - c'est la perspective de travailler au-delà de 68 ans qui s'annonce si on ne reconnaît pas les années d'études et de formation dans le calcul de la retraite.**

Travailler plus longtemps est aussi un non-sens économique quand 20,8 % des 15-24 ans sont au chômage. Avec une baisse conséquente du chômage, on aurait suffisamment de cotisation pour assurer l'équilibre de notre régime de retraite



Y a-t-il urgence à réformer ?

Non ! Notre système de retraite est sûr et ne peut pas faire faillite car il est lié au travail. Tant qu'il y a des salaires, notre retraite est garantie. Le Haut-Commissaire aux retraites, Jean-Paul Delevoy, doit lui-même l'admettre : notre système de retraite « permet de garantir à nos retraités un niveau de vie satisfaisant, tant en comparaison du reste de la population française, qu'au regard de la situation qui existe chez nos voisins européens ». En clair, il n'est donc pas urgent de le réformer, car les comptes sont quasiment à l'équilibre. Alors quelle est la véritable raison ? Les employeurs ne veulent plus payer les salaires. Ils réclament toujours plus d'exonération de cotisations sociales, ils veulent généraliser les petits boulots mal payés et précaires. Résultat : petits boulots, petit salaire, baisse des cotisations, donc petite retraite. Les employeurs, comme le gouvernement, veulent aussi introduire la retraite par capitalisation pour enrichir les compagnies d'assurance privée.

Le modèle de retraite MACRON est donc un modèle fondée sur trois étages :

- La retraite Macron de base. Très faible
- De l'épargne retraite négocié dans les entreprises qui le veulent ou le peuvent
- Une assurance retraite par capitalisation pour les plus aisés qui vont confier leurs économies à la bourse.

Pour les assurances privées s'ouvrirait un marché considérable de 314 milliards d'euros (c'est le montant de la richesse économique consacrée aux retraites aujourd'hui).

La retraite que nous voulons !

Réformer, la CGT n'y est pas opposé. Mais il faut réformer autrement, pour assurer la meilleure retraite pour toutes et tous dans le cadre d'un régime par répartition par annuités. C'est un objectif parfaitement réaliste en modifiant la répartition des richesses et en changeant de politique économique.

La retraite c'est une partie de notre salaire c'est à nous de décider ! Notre salaire net, c'est ce qui nous fait vivre à la fin du mois. Mais c'est notre salaire brut qui nous fait vivre toute la vie et garantit notre accès à la santé, aux droits familiaux est à la retraite. La réforme à point voulu par Macron est une rupture de ce contrat social conquis depuis 1945.

La CGT propose d'améliorer le système. La meilleure méthode c'est d'augmenter les salaires, c'est l'application de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes qui rapporterait 6,5 milliards à la sécurité sociale, c'est augmenter le taux de cotisation 0,2 à 0,4% par an ce qui représente 1,60 € par mois pour les salariés et 2,40 € par mois pour Les employeurs. Mettre fin aux exonérations de cotisations sociales patronales rapporterait 20 milliards d'euros. Alors que notre économie bat des records en matière de distribution de dividendes, taxer les profits financiers rapporterait 30 milliards par an. Une politique résolument tournée vers l'emploi, les salaires, permettrait d'augmenter les recettes de la sécurité sociale pour financer les retraites.

La CGT revendique donc :

- **Un départ à la Retraite à 60 ans à taux plein avec un revenu de remplacement à 75 % du revenu net d'activité.**
- **Pas une seule retraite en dessous du SMIC.**
- **La comptabilisation des années d'études et de précarité chez les jeunes.**
- **La prise en compte de la pénibilité des métiers et étendre les dispositifs de départ anticipé existant.**
- **L'indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix.**

